

Cité-Jardin de "Kiefhoeck", Rotterdam, par J.J.P. Oud, architecte

Autor(en): **Liefrinck, J.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de
l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **4 (1931)**

Heft 4

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-119335>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

y a déjà du nombreuses années, une société d'étude qui occupe un personnel nombreux et elle a mis à sa disposition un capital de travail de 10 millions de marks.

4) L'emploi de cette somme plus grande serait soumis aux principes en vigueur jusqu'ici. Le rapport que nous adressons chaque année à l'Office fédéral de l'Industrie donne les renseignements nécessaires sur chaque cas particulier. Toute perte

est exclue, cas nous réclamons toujours avant le versement que celui-ci soit convenablement garanti.

Comme c'est là une affaire importante qui intéresse tout le pays, et vu qu'il ne s'agit pas d'une subvention de même nature que celles que la Confédération alloue de tous côtés, nous espérons que notre requête sera admise. La voie où nous vous sollicitons de vous engager est la seule qui permette en Suisse d'aboutir dans le domaine du logement.

Cité-Jardin de „Kiefhoek“, Rotterdam,

par J. J. P. Oud, architecte.

En plein milieu d'un quartier ouvrier, la ville de Rotterdam a construit en 1929 une cité-jardin « de Kiefhoek ».

Profitant de la situation donnée et des routes déjà tracées, l'architecte Oud a groupé les maisons en blocs parallèles, laissant l'espace libre à une place publique et deux cours de récréation. C'est vraiment une bonne idée de ne pas négliger un peu d'espace dans un quartier ouvrier habituellement assez sombre, et surtout de procurer aux enfants une place munie d'appareils de culture physique de sorte qu'ils n'encombre plus les rues et ne gênent pas leurs parents. Chaque maison a son jardin à soi avec hangar pour bicyclettes et ustensiles.

Les angles des rues sont occupés par des magasins dont l'étalage est à l'abri des intempéries par un auvent.

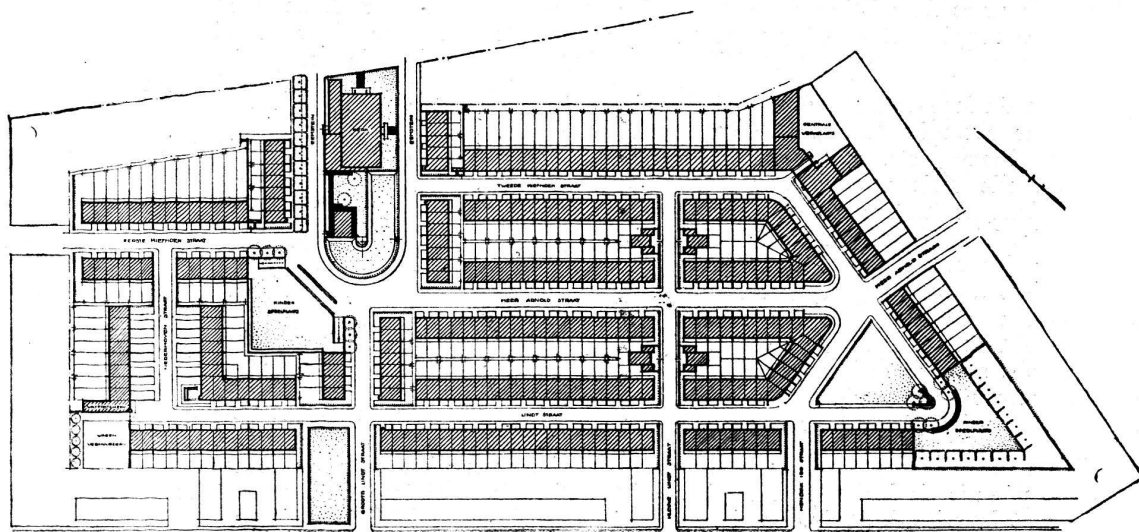
Une église d'une secte apostolique, simple salle de sermons, avec à côté la maison du pasteur, forme un point marquant parmi les blocs d'habitations. A l'exception de quelques maisons de 5

chambres, les habitations consistent en rez-de-chaussée d'une chambre de 16 m², d'une cuisine et d'un lavabo, à l'étage de 3 chambres à coucher de 7 m².

Les chambres sont bien éclairées, les fenêtres occupant toute la largeur de la façade.

Si l'on peut regretter que la ville n'ait pas accordé une douche pour chaque maison, comme l'architecte l'avait projeté, il ne faut pas oublier que le prix des loyers ne monte qu'à 8 et 9 fr. suisses par semaine, ce qui est vraiment accessible aux ouvriers. Combien de cités-jardins, bâties dernièrement qui seraient vraiment modèles, avec centrale de chauffage, cuisine complète, bain, buanderie centrale, paraissent être inaccessibles aux prolétaires, pour qui on les avait construites, et sont habitées par la petite bourgeoisie. En Hollande les exigences des habitants ne sont pas trop élevées de sorte qu'on parvient à construire réellement pour la classe ouvrière.

M^{lle} J. LIEFRINCK, architecte



Plan de situation.

(Cliché „Bâtir“)



Une rue de la Cité.

est dans le sud, au-dessous de la colline de la Chapelle, au-dessous de la colline de la Chapelle, au-dessous de la colline de la Chapelle.

Vue à vol d'oiseau.

